

« Débat au Sénat : « La crise migratoire : quelle gestion européenne ? » »

30/10/2018

Le Sénateur a tout d'abord rappelé que le fonctionnement de l'Union européenne repose sur la confiance entre les Etats membres. Or cette confiance est aujourd'hui mise à mal par la montée de mouvements populistes et nationalistes qui se nourrissent du sentiment que l'Europe n'a plus la maîtrise de ses frontières.

Il a regretté que la réforme du règlement Dublin III reste à ce jour sans perspective d'aboutir en raison du blocage de certains Etats, notamment du groupe de Visegrad.

Pour Jean-Marie BOCKEL, la décision la semaine dernière du Parlement européen d'orienter une partie du budget vers la définition de solutions aux « causes profondes de la migration dans le voisinage immédiat et plus lointain de l'UE » ne suffit pas.

Pour lui, ce manque de solidarité entre Etats et les critiques persistantes de certains gouvernements s'inscrivent à rebours d'une démarche européenne équilibrée entre respect de nos valeurs et capacité d'édicter une règle du jeu applicable par tous.

C'est pourquoi, Jean-Marie BOCKEL a interrogé Jean-Yves LE DRIAN, Ministre de l'Europe et des affaires étrangères, sur les possibilités de surmonter ce blocage et de fédérer tout ou partie des européens autour d'une politique migratoire commune.

Pour le Sénateur, il y a aujourd'hui urgence si on veut éviter que le débat des élections européennes de mai 2019 ne soit totalement occulté par les discours sur les migrations.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : [@UC_Senat](https://twitter.com/UC_Senat)
Facebook : [SenateursUDIUC](https://www.facebook.com/SenateursUDIUC)